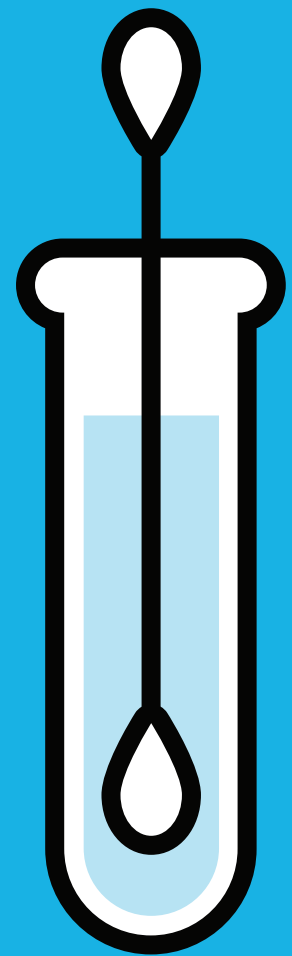


**Protéger
la population
ontarienne
grâce à un
dépistage
accru**



Protéger la population ontarienne grâce à un dépistage accru

Dépistage fondé sur les preuves

Depuis l'identification de la COVID-19 comme un problème de santé publique, l'Ontario a adopté des mesures sur tous les fronts afin de répondre à l'évolution mondiale de la pandémie. Le dépistage de la COVID-19 est un volet d'un plan provincial exhaustif pour protéger la population ontarienne durant cette éclosion. Cela a inclus la mise en œuvre de décrets d'urgences, de mesures de santé publique et d'une campagne continue d'éducation du public pour informer la population ontarienne d'exercer la distanciation physique, de porter un couvre-visage lorsque la distanciation physique est un problème et de se laver les mains souvent et soigneusement. Ensemble, ces mesures aident à garder les particuliers et les familles en sécurité et en santé.

Alors que l'Ontario sort du pic de l'épidémie et procède au déconfinement graduel de la province, l'accent est désormais mis sur l'amélioration de l'approche en matière de dépistage pour la population ontarienne. Le dépistage a été un volet essentiel pour la compréhension et le suivi des modes de transmissions du virus. L'approche de la province pour les tests de dépistage a évolué en fonction d'objectifs clés et de preuves provenant de l'Ontario et d'autres collectivités publiques, ainsi que des indicateurs de santé publique qui sont étroitement surveillés. À ce jour, l'Ontario a réalisé plus de 680 000 tests et continue à être, parmi les provinces canadiennes, celle qui compte les plus importants volumes de tests quotidiens.

Ce nouveau plan élargi de dépistage fournira des renseignements utiles concernant la propagation du virus dans différentes collectivités de la province et aidera à mieux protéger les populations vulnérables et l'ensemble de la population ontarienne.

La gestion de cas et le dépistage des contacts vont de pair avec un plan de dépistage exhaustif. En présence de tests positifs, il est essentiel que ces cas et leurs contacts soient retracés rapidement et de façon exhaustive par des représentants de la santé publique. Le gouvernement publiera bientôt une stratégie renouvelée pour appuyer les bureaux de santé publique de l'Ontario dans ce travail essentiel, en lançant une nouvelle application de signalement d'exposition qui alertera les Ontariennes et les Ontariens pouvant avoir été exposés à la COVID-19 et recommandera

des mesures appropriées, comme la surveillance des symptômes, l'auto-isolément ou les prochaines étapes à suivre pour obtenir un test de dépistage.

Des tests de dépistage de la COVID-19 supplémentaires et d'une capacité élargie en matière de dépistage des contacts et de gestion de cas fourniront à la province des données analytiques rapides et complètes pour comprendre les tendances et freiner la propagation. Actuellement, les bureaux de santé publique de l'Ontario respectent et dépassent l'objectif de contacter 90 pour cent des nouveaux cas dans les 24 heures, une mesure clé du [cadre visant le déconfinement de la province](#).

Miser sur les mesures gouvernementales

- *Plan d'action de l'Ontario 2020 contre la COVID-19* haussant le financement de la santé publique de 160 millions de dollars pour favoriser le contrôle, la surveillance ainsi que les tests en laboratoire et à domicile reliés à la COVID-19, tout en investissant aussi dans les soins virtuels et Télésanté Ontario. (25 mars)
- Première rencontre du réseau de laboratoires à l'échelle de la province travaillant en coordination pour augmenter encore plus la capacité et les délais d'exécution pour les tests de dépistage de la COVID-19. (27 mars 2020) Depuis le début de l'écllosion de la COVID-19, la province a augmenté considérablement la capacité de dépistage qui est passée de quelques milliers à bien au-delà de 20 000 aujourd'hui.
- Lancement d'un portail virtuel convivial qui permet à la population ontarienne de vérifier les résultats de laboratoire des tests de dépistage de la COVID-19, conçu pour aider à atténuer la pression sur les bureaux de santé publique et les travailleurs de première ligne, leur permettant de concentrer leurs efforts sur la lutte contre la COVID-19. (10 avril)
- Lancement du [Plan d'action contre la COVID-19 pour les](#)

foyers de soins de longue durée pour les foyers de soins de longue durée qui comprend un dépistage élargi de tous les pensionnaires et de tout le personnel. (15 avril)

- Lancement du Plan d'action COVID-19 : protection des Ontariens vulnérables, qui incluait l'augmentation du dépistage du personnel et des clients symptomatiques afin d'identifier le besoin de mesures d'isolement et de contrôle des infections supplémentaires sur place. (23 avril)
- Directives élargies de dépistage pour inclure un vaste éventail de symptômes pour toutes les populations et pour aider à orienter la prise de décision en matière de dépistage des groupements de population prioritaires. (14 mai 2020)

Résultats

Alors que la province déploie la prochaine étape de son plan de dépistage, elle :

- Identifiera, contiendra et surveillera les nouveaux cas de COVID-19, et surveillera la propagation de la COVID-19.
- Élargira les tests de dépistage à toute la population ontarienne afin de favoriser la confiance du public et la relance de l'économie.
- S'assurera que le dépistage est accessible, disponible et généralisé.
- Tirera des leçons de chaque étape du dépistage concernant la propagation du virus dans différentes collectivités de la province, et aidera à protéger les populations vulnérables et l'ensemble de la population ontarienne.

Le Plan



En collaboration avec Santé Ontario et Santé publique Ontario, la province a élaboré ce plan exhaustif post-pic afin d'accroître la surveillance et le dépistage partout dans la province.

Il s'agit d'un plan évolutif, dont chaque ensemble d'activités de surveillance, notamment les centres d'évaluation, fournissant davantage de renseignements alors que l'approche est constamment peaufinée et ajustée. De plus, le stade et la

prévalence de la maladie exigeront que le plan soit rajusté. La province et ses partenaires sont déterminés à apprendre, à faire des recherches et à faire évoluer le plan au fil des découvertes qui sont réalisées.

L'approche de l'Ontario en matière de dépistage est pilotée par un effort coordonné à l'échelle du ministère de la Santé, de Santé Ontario, de Santé publique Ontario et des bureaux de santé publique locaux



Dépistage dans un centre d'évaluation :

Les particuliers sont testés dans un éventail d'installations, notamment dans des centres d'évaluation. De nouvelles approches sont régulièrement conçues afin de rendre les tests de dépistage plus accessibles.

L'Ontario possède désormais les lignes directrices les plus larges au pays, incluant le dépistage des personnes asymptomatiques qui pensent avoir été exposées au virus.

L'Ontario réduit encore plus les obstacles au dépistage en publicisant en ligne les centres d'évaluation.

Gestion des éclosions :

Les bureaux de santé publique continuent de se concentrer sur la gestion des cas et des contacts afin de maîtriser et de gérer l'éclosion. L'Ontario appuiera ces efforts grâce à sa capacité d'intervention souple et rapide, notamment des unités de dépistage mobiles.

Campagnes ciblées :

Des plans sont déjà en place afin de favoriser le dépistage des travailleurs des hôpitaux, des premiers intervenants, des maisons de retraite et des foyers de soins de longue durée.

La province prévoit également d'élargir le dépistage à d'autres lieux de travail essentiels et collabore avec les dirigeants du secteur, notamment les constructeurs automobiles, les principaux détaillants et les transporteurs routiers.

Dépistage accru pour une protection accrue

1. Dépistage dans un centre d'évaluation : Élargir les critères pour les personnes pouvant être dépistées

En date du 24 mai 2020, l'Ontario a élargi ses lignes directrices de dépistage afin de renforcer les efforts provinciaux pour freiner la propagation de la COVID-19. Une vaste campagne d'éducation du public est déployée pour s'assurer que la population ontarienne possède les renseignements les plus récents sur le moment et l'endroit où se faire tester. La mobilisation continue de la population ontarienne est essentielle pour la réussite des efforts de la province en matière de dépistage.



Dépistage symptomatique : Les personnes présentant au moins un symptôme, même les symptômes légers et atypiques.
(Veuillez consulter les symptômes ci-dessous)



Dépistage asymptomatique, en fonction du risque : Les personnes qui pensent avoir été exposées à la COVID-19. Cela comprend les personnes qui peuvent avoir été exposées à un cas confirmé ou suspect.



Dépistage asymptomatique, en fonction du risque : Les personnes qui sont à risque d'une exposition à la COVID-19 dans le cadre de leur emploi, notamment les travailleurs essentiels (p. ex. les travailleurs de la santé, les employés des épiceries).

Afin de soutenir la portion de la population ontarienne qui a identifié le besoin d'être testée, à compter du 24 mai 2020, les gens n'auront plus l'obligation de se faire aiguiller pour se rendre à l'un des 130 centres d'évaluation en Ontario afin de subir un test. Des renseignements sur les centres d'évaluation sont désormais facilement accessibles sur le [site Web](#) de l'Ontario, avec un outil d'autoévaluation actualisé pour aider les Ontariennes et les Ontariens à déterminer s'ils doivent chercher à obtenir des soins supplémentaires, notamment la possibilité de s'inscrire à un appel de suivi concernant le résultat de leur test de dépistage de la part d'un étudiant en médecine bénévole. Lorsque cela est possible, la population est encouragée à appeler afin de prendre un rendez-vous

pour aider les centres d'évaluation à coordonner les patients et à maintenir la distanciation physique dans leurs emplacements.

Aucun membre de la population ontarienne ne se fera refuser un test dans un centre d'évaluation (que ce soit avec ou sans rendez-vous, selon les processus mis en place par chaque centre d'évaluation), en particulier ceux qui sont asymptomatiques ou qui pensent avoir été exposés à la COVID-19.

2. Campagnes ciblées : détecter et contenir les cas

En plus d'élargir les critères pour les personnes pouvant être dépistées, l'Ontario réalisera aussi un dépistage pour détecter rapidement les éclosions et surveiller activement la propagation parmi les populations prioritaires dans les hôpitaux, les foyers de soins de longue durée, les foyers de groupe, les refuges, les garderies et autres lieux de cohabitation, ainsi que les endroits où des personnes vivent étroitement ensemble. Cela inclura aussi le dépistage du personnel de première ligne symptomatique et asymptomatique des foyers de soins de longue durée et des maisons de retraite, ainsi que des hôpitaux qui sont aux prises avec des éclosions.

L'Ontario travaille aussi à favoriser les tests de dépistage pour les particuliers et les collectivités qui peuvent présenter un risque plus élevé, notamment, par exemple, en déployant des initiatives de dépistage ciblées dans les collectivités avec des taux plus élevés de positivité à la COVID-19.

Dans le cadre de ce dépistage adaptatif, l'Ontario collaborera aussi avec les secteurs à risque plus élevé, notamment les premiers intervenants, les fournisseurs de soins à domicile, les travailleurs essentiels et les autres lieux de travail qui rouvrent graduellement afin de concevoir et de mettre en œuvre un dépistage élargi pour nous assurer que nous protégeons les travailleurs et contenons la propagation de la COVID-19. Cela pourrait notamment comprendre les détaillants, les établissements de transformation alimentaire, les travailleurs du secteur du transport, les travailleurs de l'automobile, ainsi que les éducateurs et le personnel scolaire lors de la réouverture des écoles. À l'avenir, la province prévoit que le dépistage des milieux de travail du secteur privé profitera de ressources

privées et publiques alors que le gouvernement travaille avec les employeurs du secteur privé afin d'élaborer des modèles adaptés à leurs milieux.

3. Gestion des éclosions : mettre l'accent sur le dépistage pour garantir une réponse rapide

En réponse à une déclaration d'éclosion dans un quartier, une région ou un établissement particulier comme un hôpital, un foyer de soins de longue durée et un établissement scolaire, ainsi qu'un milieu de travail, la province déploiera rapidement des ressources souples de dépistage, comme des unités de dépistage mobiles, pour contenir toute éventuelle propagation et protéger les collectivités de l'ensemble de l'Ontario.

Aller de l'avant

L'augmentation de l'accès aux tests de dépistage continuera en partenariat avec Santé Ontario, Santé publique Ontario, les centres d'évaluation, les bureaux de santé publique, ainsi qu'en collaboration avec divers secteurs, employeurs et syndicats. La sensibilisation de ces partenaires est déjà en cours afin de confirmer les plans pour élargir le dépistage, d'une façon qui reconnaît les besoins et les circonstances de différentes installations et de différents groupements de population.

Reconnaissant le contexte unique des collectivités des Premières Nations, Inuites et métisses à l'échelle de la province, l'Ontario continuera à travailler avec les collectivités et leurs fournisseurs de soins autochtones pour mettre en œuvre ce plan d'une manière qui les aide à accéder à des approches en matière de dépistage géographiquement adaptées et respectueuses de leurs valeurs culturelles.

Comme pour toutes les mesures adoptées par l'Ontario dans le cadre de sa réponse à la COVID-19, la santé et la sécurité de toute la population ontarienne ont été et seront toujours notre principale priorité. Le présent plan de dépistage élargi appuie les objectifs de contrôler et de gérer les éclosions, de valider que des mesures de contrôle mises en place fonctionnent et renforcent la compréhension quant à savoir où cibler nos futurs tests de dépistage.

Le gouvernement de l'Ontario tient à souligner les efforts de tous les travailleurs de première ligne durant cette période très difficile. Grâce à votre dévouement, votre détermination et votre compassion, vous avez aidé à protéger les membres de notre population et nos familles et nous donnez l'espoir d'un meilleur avenir.

Merci.

Annexe A : Calendrier à court terme

25 mai 26 mai 27 mai 28 mai 29 mai 30 mai 31 mai

Dépistage continu symptomatique et asymptomatique dans les centres d'évaluation
Foyers de soins de longue durée (contrôle et dépistage de tout le personnel)
Maisons de retraite (dépistage de tous les résidents et membres du personnel des maisons présentant des éclosions)
LCBO (personnel dirigé vers les centres d'évaluation locaux)
Premiers intervenants de Toronto et leurs familles (policiers, pompiers, SMU, ambulanciers paramédicaux)
Travailleurs hospitaliers d'hôpitaux sélectionnés à l'échelle de l'Ontario
Établissements correctionnels pour adultes sélectionnés

1 juin 2 juin 3 juin 4 juin 5 juin 6 juin 7 juin

Dépistage continu symptomatique et asymptomatique dans les centres d'évaluation
Foyers de soins de longue durée (contrôle et dépistage de tout le personnel)
Maisons de retraite (planification et amorce du dépistage de tout le personnel)
Travailleurs hospitaliers d'hôpitaux sélectionnés
Communications des conseils scolaires pour renforcer la sensibilisation sur le dépistage
Dépistage communautaire (collectivités avec une activité élevée de la COVID-19)
Établissements correctionnels pour adultes sélectionnés
Habitations collectives (refuges d'urgence, foyers de groupe pour adultes avec des déficiences développementales, résidences pour VFF)

Annexe B : Habitations collectives (1 sur 3)

L'ensemble des populations et des établissements qui suivent seront tenus pour compte et intégrés dans le plan de dépistage, en collaboration étroite avec la collectivité, les entreprises et les intervenants.

Foyers de soins de longue durée	Maisons de retraite	Autres habitations collectives
<ul style="list-style-type: none"> • Résidents • Personnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Résidents • Personnel 	<p>Établissements correctionnels pour adultes</p> <p>Refuges d'urgence pour sans-abri</p> <p>Foyers de groupe pour adultes ayant une déficience intellectuelle</p> <p>Résidences pour femmes victimes de violence</p> <p>Résidences intermédiaires</p> <p>Les établissements supplémentaires comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Services en établissement pour enfants • Résidences pour les victimes de la traite des personnes • Installations de ressourcement pour le mieux-être des autochtones et refuges • Services en établissement de justice pour la jeunesse • Fournisseurs de logement avec services de soutien • Foyers de soins spéciaux • Services en établissements de santé mentale et de lutte contre les dépendances pour adultes • Programme d'hébergement pour les mises en liberté sous caution

Annexe B : Habitations collectives (2 sur 3)

Lieux de travail essentiels*	Populations prioritaires**	Collectivités des Premières Nations et autochtones
<p>Entreprises agroalimentaires</p> <p>Chaînes d'approvisionnement</p> <p>Alimentation</p> <p>Produits de consommation</p> <p>Services</p> <p>Services financiers</p> <p>Infrastructure et fournisseurs de services de télécommunications & TI</p> <p>Entretien</p> <p>Services de transport</p> <p>Fabrication</p> <p>Agriculture & production alimentaire</p> <p>Construction</p> <p>Ressources & énergie</p> <p>Services communautaires</p> <p>Sports</p> <p>Recherche</p> <p>Services de santé & sociaux</p> <p>Industries médiatiques</p> <p>Exigences s'appliquant aux entreprises</p>	<p>Travailleurs des hôpitaux</p> <p>Premiers intervenants et leurs familles</p> <p>Collectivités où la COVID est très active</p> <p>Particuliers à risque élevé identifiés par le dépistage des contacts</p> <p>Patients hospitalisés</p> <p>Travailleurs de la santé/soignants/fournisseurs de soins/premiers intervenants</p> <p>Personnes vivant dans le même ménage que des travailleurs de la santé/fournisseurs de soins/premiers intervenants/travailleurs des garderies</p> <p>Collectivités éloignées/isolées/rurales/autochtones</p> <p>Populations prioritaires particulières</p> <p>Travailleurs essentiels</p> <p>Travailleurs transfrontaliers</p>	<p>Premières Nations</p> <p>Habitations collectives</p> <p>Membres des Premières Nations, Inuits et Métis vivant en régions urbaines</p>

* **Source** : Liste des lieux de travail essentiels en Ontario

** **Source** : Document d'orientation sur la COVID-19

Annexe B : Habitations collectives (3 sur 3)

Particuliers dans le système de santé	Population générale
<p>Populations prioritaires particulières</p> <p>Patients qui font de la chimiothérapie ou atteints du cancer</p> <p>Patients sous dialyse</p> <p>Personnes en attente d'une greffe ou qui en ont eu une</p> <p>Personnes enceintes</p> <p>Nouveau-nés</p>	<p>Particuliers</p> <p>Lieux de travail</p> <p>Les secteurs comprennent les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agriculture • Services sociaux • Éducation • Environnement et ressources • Milieu culturel et communautaire • Affaires municipales • Économie et croissance • Justice • Sécurité communautaire • Services aux consommateurs et protection des consommateurs • Santé • Main-d'œuvre et rémunération • Travaux publics et infrastructure

Annexe C : **Symptômes** **de la** **COVID-19**

Les symptômes de la COVID-19, qui est la maladie causée par le nouveau coronavirus 2019, varient de symptômes légers — comme une grippe et d'autres infections respiratoires communes — à graves.

Voici les symptômes les plus fréquents de la COVID-19 :

- fièvre (sensation chaude au toucher, une température de 37,8 degrés Celsius ou plus);
- frissons;
- toux nouvelle ou qui empire (continue et plus forte que d'habitude);
- toux aboyante, avec un bruit de sifflement à la respiration (croup);
- essoufflement (respiration extrêmement rapide, incapacité de respirer profondément);
- mal de gorge;
- difficulté à avaler;
- nez qui coule, bouché ou congestionné (sans lien avec des allergies saisonnières ou d'autres causes ou troubles connus);
- perte de goût ou d'odorat;
- œil rose (conjonctivite);
- mal de tête inhabituel ou qui perdure;
- problèmes digestifs (nausées/vomissements, diarrhées, douleur à l'estomac);
- douleurs musculaires;
- fatigue extrême inhabituelle (épuisement, manque d'énergie);
- chutes fréquentes;
- Pour les jeunes enfants et les nourrissons : apathie ou manque d'appétit.

Composez le 911 si vous ressentez l'un ou l'autre des symptômes suivants :

- graves difficultés respiratoires (difficulté à respirer, incapacité de prononcer plus d'un mot à la fois);

- grave douleur thoracique (sensation constante d'oppression ou d'écrasement);
- sensation de confusion ou incertitude quant à l'endroit où vous êtes;
- perte de conscience.